

Plaidoyer pour une mobilisation accrue des ressources en faveur de la vaccination des enfants:

Impliquer les parlementaires de la RDC.



Le Dr Matthieu Kamwa, Représentant de l'OMS, accompagné du Dr Hélène Mambu-ma-Disu (derrière), en charge de Sabin Vaccine Institute en RDC, saluant les députés et sénateurs lors de la réunion du plaidoyer (photo: OMS).

Sabin Vaccine Institute, l'OMS et l'UNICEF ont organisé le 23 septembre 2009 à Kinshasa une réunion de plaidoyer pour le financement du Programme Elargi de Vaccination (PEV), impliquant les membres du Gouvernement et les parlementaires de la RDC.

La réunion -initée par Sabin Vaccine Institute, un Programme de plaidoyer pour un financement durable de la vaccination- avait pour objectif général d'obtenir du Gouvernement un engagement ferme à "financer ce qui lui revient en matière d'achat des vaccins, en inscrivant au budget un crédit conséquent à partir d'un avant-projet" à soumettre au Parlement lors de la session budgétaire d'octobre 2009.

L'actuel budget de la santé publique de la RDC tourne autour de 3% seulement, "ce qui ne permet pas au pays de faire face aux grands défis de la santé, en particulier lors des épidémies, des déplacements massifs des populations pendant le conflit ou encore lors des catastrophes naturelles", reconnaît un expert de

la santé publique. Les 15 députés et sénateurs présents à la réunion, toutes tendances confondues, ont été favorables à l'élaboration d'une proposition de loi instituant un "fonds national de promotion de la vaccination".

C'est dans cette optique que M. Auguste Mopipi Mukulumanya, Ministre de la Santé Publique a lancé un appel solennel aux députés et sénateurs à intensifier le plaidoyer auprès de leurs collègues, "pour l'inscription et le vote du budget de la santé à hauteur de 15% du budget national", dans le but de voir la RDC se conformer à la Déclaration d'Abuja (2001). Une allocation de "15% du budget national permettrait au Ministère de la Santé Publique d'envisager une ligne de crédit spéciale à l'achat des vaccins et autres intrants pour la vaccination", a affirmé M. Mukulumanya qui estime également que "pour garantir une meilleure survie aux mères, aux nouveaux-nés et aux enfants, il s'avère nécessaire de renforcer notre système de vaccination". Les vaccins généralement utilisés sont entre

autres: i) le vaccin polio oral (VPO), ii) le vaccin anti-rougeoleux, iii) le vaccin antitétanique; iv) le vaccin anti tuberculeux (BCG).

Certains pays de la Région africaine et les partenaires ont lancé une initiative visant l'indépendance vaccinale afin de garantir la pérenité de la disponibilité des vaccins. Selon des estimations récentes de l'UNICEF pour l'année 2010, la RDC a besoin des vaccins ainsi que les matériels traditionnels d'injection pour la vaccination d'une valeur de 4,1 millions de dollars américains. Le co-financement attendu de la RDC dans le cadre de l'appui de GAVI (Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation) est quant à lui estimé à près de 1,3 millions de dollars américains, ce qui donne un total de 5,4 millions de dollars américains à mobiliser. Sabin Vaccine Institute, l'OMS et l'UNICEF estiment que la "viabilité du PEV pour la protection des enfants passe par la viabilité financière du programme, et elle ne sera effective que si l'Etat y contribue de façon substantielle".

(Suite en page 04).

La Tribune des actions de l'OMS

(Suite de la page 03)

A l'issue de cette réunion de plaidoyer, les participants ont recommandé au Gouvernement entre autres de: i) respecter ses engagements pris au niveau international en matière de santé; ii) demander au Ministère de la Santé Publique de bien spécifier dans ses prévisions ce qui revient au PEV, en indiquant la part des investissements, de fonctionnement et de rémunérations; iii) accorder une certaine urgence dans le déblocage des crédits prévus pour le financement des vaccins; iv) demander au PEV de communiquer davantage en ce qui concerne ses activités et ses performances.

Pour ce qui est du délai butoir de novembre 2009, il a été demandé au PEV (Santé Publique) de faire débloquent son crédit budgétaire 2009 en suivant la procédure requise (engagement, liquidation, ordonnancement et paiement).

Quant au Parlement, il lui est recommandé d'accorder davantage d'attention au vote des crédits pour le financement des vaccins et de s'enquérir au cours des vacances



S.E. Mopipi Mukulumanya saluant les parlementaires après la cérémonie d'ouverture de la réunion du plaidoyer en faveur du PEV (photo: OMS)

parlementaires, de l'évolution des activités de vaccination supplémentaires dans leurs circonscriptions électorales. C'est dans le même ordre d'idée que les partenaires de la santé de la RDC

ont été sollicités aussi à attribuer au moins 5% de leurs budgets respectifs au renforcement des capacités nationales.

Eugène Kabambi,
Dr Matthieu Kamwa.



Le Ministre de la Santé Publique, entouré des Parlementaires de la RDC, du Représentant de l'OMS et de la Responsable de Sabin Vaccine Institute lors de l'atelier du plaidoyer pour le PEV (photo: OMS).